Jean-Baptiste André Godin au préfet de la Nièvre, 26 avril 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de la Nièvre, 26 avril 1875, 1875-04-26

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48409

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation2 p. (138r, 139v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction26 avril 1875
Lieu de rédactionCorbigny (Nièvre)

DestinataireSazerac de Forge, Henry (1841-1911)
Lieu de destinationNevers (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin demande au préfet de la Nièvre la cession d'un terrain inoccupé propriété de l'État en bordure de la route nationale n° 77 bis. Il lui explique qu'il passe ses vacances de député dans la Nièvre pour faire des études géologiques sur des ressources minéralogiques encore ignorées, et qu'il voudrait faire du terrain un point de reconnaissance.
Notes

- Destinataire : Henry Sazerac de Forge est préfet de la Nièvre de juillet 1873 à octobre 1875.
- La lettre est signée : « Godin | Député de l'Aisne | à l'Assemblée nationale ».

Mots-clés

Ressources naturelles
Lieux cités

- Nièvre (France)
- Versailles (Yvelines)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48409?context=pdf

Corbigny le 16 avril 1875

A Monsieur le Préfet du département de la Nièvre.

Monsieur le Préfet,

Il existe sur la route nationale N° 77 bis, entre les bornes 64 et 65, un terrain abandonné par suite de la rectification de l'ancienne route. Ce terrain, complètement inutile à l'Etat, est inoccupé depuis plusieurs années; je désire en faire l'acquisition au prix qu'il plaira à l'administration de bien vouloir fixer.

Je serais heureux, Monsieur le Préfet, que vous voulussiez bien autoriser cette cession avec la plus de célérité possible, voici pourquoi :

J'ai profité de mes vacances comme député pour venir dans la Nièvre suivre des études géologiques qui me font croire à l'existence de certaines richesses minéralogiques encore ignorées dans le département que vous avez l'honneur d'administrer.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48409?context=pdf

Je voudrais faire ou faire faire dont il s'agit un point de reconnaissance, et votre décision m'est indispensable pour mettre à l'œuvre avant mon retour à Versailles, les personnes que j'ai arrêtées dans ce but.

Vous me rendrez un véritable service en accordant immédiatement votre attention à cette petite affaire qui peut être utile aux intérêts du département de la Nièvre et dans tous les cas à ceux de la science.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma plus haute considération

Louis

Député de l'Aisne
à l'Assemblée nationale.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48409?context=pdf